

<https://www.haute-garonne.fr/actualites/eclipse-solaire-du-12-aout-protegez-vos-yeux>

Haute Garonne

HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT

Haute-Garonne - 2026

Éclipse solaire du 12 août : protégez vos yeux

Rubric

Actu

Tag 1

Santé

Tag 2

Prévention

Tag 3

Science

Publié le 4 août 2026

Reading time

Reading time : 3 minutes

12 août

Image d'illustration



Adobe Stock

Chapeau

Le mercredi 12 août 2026, une éclipse partielle du Soleil sera visible depuis l'ensemble de la France métropolitaine. Ce phénomène astronomique exceptionnel pourra être observé entre 19h et 21h30 selon les régions. Mais attention : pour profiter pleinement du spectacle, il est indispensable de respecter quelques consignes de sécurité afin de protéger sa vue.

Corps

95% du Soleil masqué dans le sud-ouest

Il s'agit de l'une des éclipses solaires les plus marquantes de ces dernières années. Bien que partiel, le phénomène s'annonce particulièrement spectaculaire dans le sud-ouest, où plus de 95% du disque solaire sera occulté par la Lune. Un événement rare qui nécessite de s'y préparer en amont afin de pouvoir l'observer en toute sécurité.

Observer l'éclipse en toute sécurité

L'observation d'une éclipse solaire, même partielle, **n'est jamais sans risque pour les yeux**. Regarder directement le Soleil sans protection adaptée **peut provoquer des lésions graves et irréversibles de la rétine**, pouvant entraîner une altération permanente de la vision. Les **enfants sont particulièrement exposés** et doivent être surveillés par les adultes.



Adobe Stock
Lunettes d'éclipse solaire

Pour profiter du phénomène en toute sécurité, **il est indispensable de porter des lunettes spéciales éclipse conformes à la norme ISO 12312-2 et marquées CE**. Avant toute observation, vérifiez que vos lunettes ne présentent ni trous, ni pliures, ni déchirures pouvant compromettre leur efficacité.

Les **anciennes lunettes d'éclipse** doivent être utilisées avec prudence, leur pouvoir filtrant pouvant **se dégrader avec le temps**.

Les **lunettes de soleil classiques**, les **verres fumés**, les **films radiographiques** ou tout autre **moyen de protection improvisé** ne sont pas efficaces contre les rayonnements solaires. En l'absence de lunettes conformes, n'observez pas directement le Soleil.

En aucun cas, le Soleil ne doit être observé avec des instruments d'optique (jumelles, longue vue, appareil photographique...) ou à travers un téléphone. Il est également conseillé de **limiter la durée d'observation** et de **faire des pauses** régulières entre deux observations.

Pour plus d'informations, consultez le document du ministère de la Santé ci-dessous.

.pdf / 307 ko

Eclipse et prévention des accidents oculaires - Ministère de la Santé

.pdf / 307 ko

[Télécharger](#)